

Image not found or type unknown



Apport en numeraire sur compte courant SARL

Par **francoisepoussin**, le **28/02/2013** à **16:53**

Bonjour,
SARL au capital variable, quand nous l'avons créée nous avons mis (2 associés dont un gérant égalitaire non rémunéré) 500 €. Ce dernier mois on a versé du compte perso gérant 2 chèques sur compte courant de la société, afin de pouvoir acheter le stock.
Comment rentrer comptablement ces sommes?
Merci de votre retour.